



Province  
de Liège

Tourisme

# Blegny-Mine



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Sites miniers majeurs  
de Wallonie  
inscrits sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2012

Un des 4 sites miniers majeurs de Wallonie

**NEWS**



Bulletin d'information de Blegny-Mine asbl / n°43/ Novembre 2019

## Sommaire

- 2 : Edito
- 2 à 6 : Les plans de mine
- 7 à 8 : Sites Unesco
- 9 : In memoriam  
Quoi de neuf ?
- 10 : Dons/Acquisitions
- 10 à 12 : Nous étions présents
- 12 à 14 : Ils nous ont rendu visite
- 14 à 15 : Au fil des jours
- 16 : Agenda

Fonds d'archives de la S.A. des charbonnages d'Argenteau. Plan des travaux exécutés dans la couche Quinze poignées par le bure Saint Remy, à l'étage de 34m50 et 56m16 de profondeur (Leroy, 1875)

### Planification et stratégie

Comme indiqué dans la newsletter précédente, Blegny-Mine se trouve à un moment charnière de son histoire.

Sous l'impulsion de son nouveau Président Marc Bolland, une réflexion en profondeur est actuellement menée, associant les responsables de l'asbl, le personnel, des professionnels et des citoyens, afin de définir les axes de développement sur lesquels s'appuyer pour donner une nouvelle impulsion au projet élaboré il y a maintenant 40 ans. Cette réflexion ne vise pas à mettre en cause les fondements de l'institution, ses socles de base que sont la mémoire de la mine et des mineurs, et l'animation touristique de la région, mais bien à les amplifier et à leur donner un côté plus contemporain.

Cinq axes ont été identifiés, à savoir l'énergie, l'hébergement, le terroir, la mémoire et la conquête du terroir, couplés à une réflexion sur l'apport de nouveaux moyens financiers et humains nécessaires pour mener à bien les projets qui se dessinent.

L'aboutissement sera un travail de planification, qui devrait produire ses résultats pour le printemps 2020, et coïncider avec les célébrations programmées pour commémorer le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la fermeture de la dernière mine de charbon liégeoise et pour fêter la création de ce qui est devenu aujourd'hui Blegny-Mine.

Jacques Crul  
Directeur

## Les plans de mine

Dans le numéro précédent consacré au géomètre des mines, nous avons abordé une question primordiale, le *core business* de ce métier; la réalisation des plans de mines.

Ces documents ont depuis deux siècles fait l'objet d'une attention particulière du législateur et de l'exécutif, raison pour laquelle il nous paraît intéressant de nous pencher à présent sur ces matériaux. Dressés, sous l'ère industrielle, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et 1984 (pour la Wallonie) ou 1992 (pour la Flandre), sous des régimes étatiques différents, à des époques différentes et partant sous des législations mouvantes et évolutives, ils révèlent encore aujourd'hui un intérêt notoire, même après la fin de l'exploitation.

On ignore encore comment les premiers mineurs se repéraient sous terre si ce ne sont les exemples de certaines mines antiques exploitées par les Romains, lesquels jalonnaient les tracés des galeries par des puits remontant au jour afin de s'assurer qu'ils suivaient la bonne direction. Et si les méthodes de mesurage des travaux souterrains ont été consignées par Agricola dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le report des levés sur plans était – en tout cas à Liège – une pratique relativement rare. Impossibilité technique, manque de temps, de moyens ou défaut d'intérêt ? Nous ne pouvons le dire. Claude Gaier évoque toutefois le recours à la *resaiwe* qui consistait à tracer le dessin des travaux souterrains sur la paire, en surface. On connaît aujourd'hui des méthodes plus pérennes.

En matière de plans de mines, on distingue deux catégories : les plans en surface et les plans au fond. Chaque catégorie possède des typologies particulières mais nous n'en présenterons que les principales.



Fonds d'archives de la S.A. des charbonnages d'Argenteau. Plan d'une demande en concession de mine de houille formulée par Mrs Philippe Gaspar et Urbain Joseph Corbesier d'Argenteau (S. Gérard, 1855)

## Les plans en surface

### a) *Les demandes en concession*

Rappelons tout d'abord qu'en vertu de la loi sur les mines de 1791 (promulguée dans nos territoires en 1795) puis du code napoléonien (1810) et enfin du droit wallon (1988), une mine ne peut être exploitée qu'en ayant obtenu une concession octroyée par l'Etat (maintenant subrogé par les Régions). Une concession est une propriété foncière perpétuelle, distincte de la surface, pour laquelle existe un droit d'exploiter une (ou plusieurs) substance(s) minérale(s) sous un territoire donné. Elle peut s'étendre sur plusieurs milliers d'hectares.

Toute demande en concession, nouvelle ou en maintenue, doit être accompagnée d'un plan qui révèle l'étendue de la concession sollicitée. En clair, toute personne (ou groupe de personnes) souhaitant exploiter une mine doit dresser un plan comprenant les limites du territoire qu'elle convoite. Les limites des concessions s'articulent sur des points immuables comme des voies de communications (cours d'eau, routes, carrefours, ponts), des éléments d'immeubles (clochers, coins de bâtiment) ou des limites administratives, qui peuvent être matérialisées par des bornes, généralement en pierre de taille, portant en inscription d'un côté la ou les initiales de la concession et de l'autre une lettre ou un numéro correspondant d'un côté au point défini dans l'arrêté royal et de l'autre au procès-verbal de bornage.

Le régime de concessions, bien que refondu en 1810, et les obligations qui en découlent remontent donc à 1791 et demeurent à la base de notre législation minière actuelle.

### b) *Les plans de surface*

Il s'agit des plans de la surface d'une concession tracés à l'échelle des plans d'exploitation, soit 1/1.000e, et qui peuvent se superposer à ces derniers. On y trouve les limites des concessions, les habitations, les constructions, les cours d'eau, les voies de communication par terre et par eau, les sondages, etc. situés dans le périmètre concédé, ce qui est intéressant pour l'étude de la géographie et de la toponymie locales. Ils permettent par ailleurs de localiser l'emplacement des puits de mine dans leur environnement « visible », renseignements précieux lorsqu'il s'agit de définir les risques miniers.



Borne de concession de Gaillard Cheval  
au Thier-à-Liège.

## Les plans au fond

Les plans d'exploitation trouvent aussi leur origine juridique dans la loi de 1791, même s'il est vrai que la pratique systématique n'en sera avérée que bien des années plus tard.

Quoiqu'il en soit, pour le « *propre avantage* » de l'exploitant, « *la sûreté des travaux et la conservation des mines* », la législation exige la fourniture en fin d'année de plans des ouvrages existants et des travaux effectués durant les 12 derniers mois, disposition qui sera répétée à travers le temps.

Le concessionnaire doit agir de même lorsqu'il abandonne ses travaux : il doit réaliser un état des lieux et recevoir la visite d'un ingénieur de l'administration qui constatera l'état de l'exploitation grâce aux plans.

Il doit aussi « *avoir des plans de coupes des travaux à mesure de leurs progrès* », à savoir mis à jour au fur et à mesure de l'avancement d'une exploitation en vue d'abord de s'orienter correctement, de gérer ses travaux voire de faciliter, le cas échéant, les interventions en cas d'accident. Il s'agit donc d'une mesure « *de sûreté publique et de la plus grande utilité pour l'intérêt de l'exploitant* ». En effet, ces plans favorisent l'exercice de la surveillance des travaux par les ingénieurs de l'administration ; ces derniers peuvent en prendre connaissance et même copie au besoin, les vérifier, apposer leur visa, voire lever les plans eux-mêmes. La transmission des plans à l'Administration se justifie par la surveillance de l'exploitation (direction rationnelle des travaux, sécurité des personnes et des biens, sécurité des propriétés en surface), par l'intérêt d'un tiers qui souhaiterait connaître les exploitations sous son fonds mais également pour la bonne administration du territoire, en cas d'abandon puis de reprise des travaux, de successions d'exploitants ou encore de perte ou de destruction des documents.

## Les plans de mine

Avec le temps, les plans d'exploitation seront dressés en trois exemplaires. Une minute restera à demeure au siège d'exploitation où elle sera mise à jour régulièrement. Deux autres exemplaires seront destinés à l'Administration des mines : le premier, mis à jour jusqu'au 31 décembre de l'année précédente, se trouvera dans les locaux de l'Administration tandis que le second restera au siège pour subir une mise à jour jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Un échange aura lieu à la fin de chaque année.

Au début du XIXe siècle, la mise en œuvre est manifestement laborieuse. On a vu dans la newsletter précédente que la houillère du Beaujonc ne disposait pas de plans de ses travaux lorsqu'il fallut organiser le sauvetage des 70 emmurés suite au coup d'eau du 28 février 1812. Les autorités françaises et liégeoises ont promulgué, à la suite de cette catastrophe, deux textes aux mesures similaires : tous les exploitants doivent livrer des plans et coupes de tous leurs travaux en cours ou abandonnés. Les autorités peuvent également décider de faire lever d'office, et aux frais de l'exploitant, les plans qui n'auraient pas été fournis dans les délais prescrits. La législation et la pratique vont progressivement déterminer trois typologies de plans d'exploitation, que l'on retrouvera tout au long de l'aventure charbonnière de notre pays :

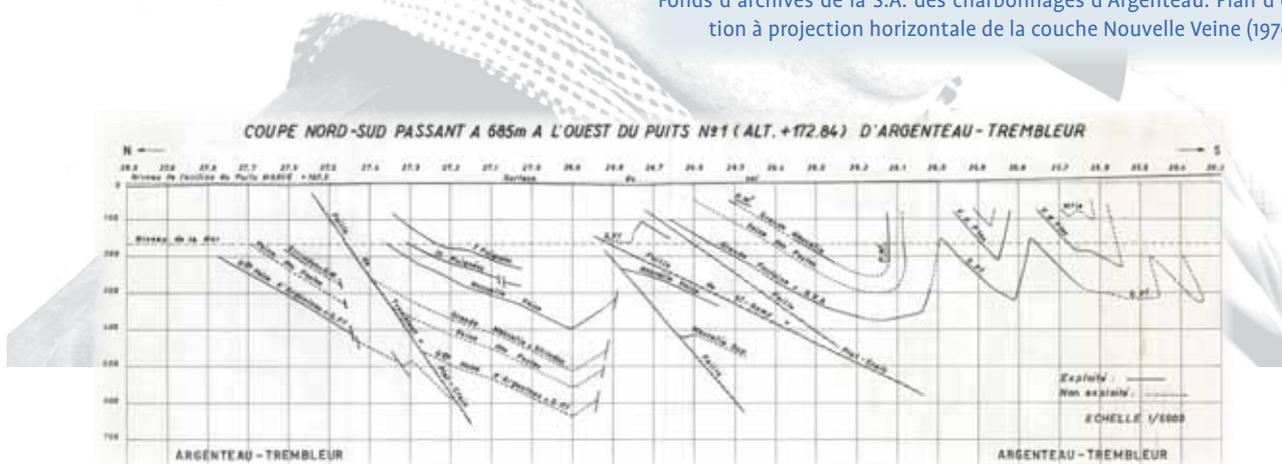
- des projections horizontales pour chaque couche exploitée ;
- des coupes ;
- des projections verticales.

Une projection horizontale est l'équivalent d'une vue en plan. Un peu comme si l'observateur se plaçait dans le ciel, à l'aplomb d'une exploitation et regardait les installations d'en haut.

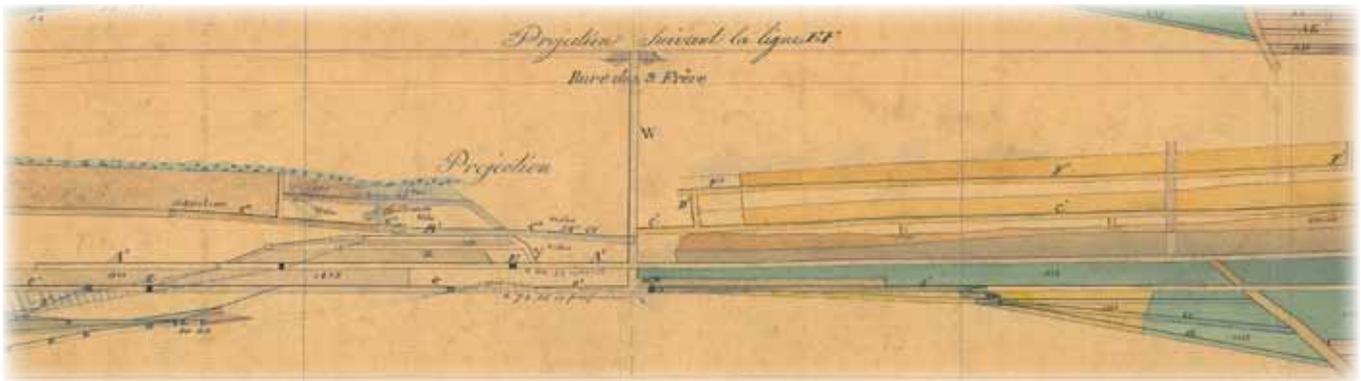
Une projection verticale est une vue en élévation. On y recourt pour représenter des dressants, soit des couches à fort pendage (à forte pente), « *parce que, dans ces cas, la projection horizontale devient trop embrouillée du fait que les galeries se projettent l'une sur l'autre ou tout au moins se rapprochent tellement l'une de l'autre qu'il devient difficile sinon impossible de représenter les travaux exécutés entre les niveaux respectifs.* » Par abus de langage, on a souvent désigné des projections verticales sous le nom de coupes.



Fonds d'archives de la S.A. des charbonnages d'Argenteau. Plan d'exploitation à projection horizontale de la couche Nouvelle Veine (1970 ?)



Fonds d'archives de la S.A. des charbonnages d'Argenteau. Coupe Nord-Sud passant à 685m à l'Ouest du puits N°1 (alt. +172.84) d'Argenteau-Trembleur (1970 ?)



Fonds d'archives de la S.A. des charbonnages d'Argenteau. Plan d'exploitation à projection verticale des travaux exécutés dans la couche x (Grande Fontaine) par le bure Urbain appartenant à Mrs Corbesier frères et situé sur la commune de St Remy, province de Liège (S. Gérard, 1852)

Or une coupe, c'est une section du terrain grâce à laquelle on détermine l'allure et l'implantation des couches, stampes et dérangements coupés (à l'image d'un pain coupé qui ne laisse voir que la mie et les céréales apparentes). De cette manière, on peut étudier la manière la plus économique et la plus rapide pour les traverser, dresser l'avant-projet d'une exploitation, établir la synonymie des couches et évaluer la durée ainsi que le coût des travaux préparatoires à réaliser pour atteindre le gisement. Une coupe est souvent orientée nord-sud alors que la projection verticale est plutôt orientée est-ouest.

### Orientation et quadrillage

C'est au début des années 1820 que l'on constate réellement une amélioration dans la discipline des plans. Se pose dans le même temps la question de l'uniformisation des données. Quelle(s) mesure(s) adopter ? Quel repère prendre en compte comme référence aux levés ? Sur quel axe s'orienter ? Comment reporter ces informations sur un dessin ? Ces interrogations sont plus cruciales qu'elles n'y paraissent. Si l'on peut dessiner les limites de sa propre parcelle, il faut s'assurer que l'on puisse partager cette information avec une personne extérieure, ne serait-ce qu'avec ses voisins, et que cette information soit comprise et acceptée. Il importe donc de parler le même langage cartographique.

Dans le Hainaut se pratiquait depuis longtemps déjà un système d'extraction dit « à tiroirs ». En résumé, dans ce principe, le maître de fosses qui exploite la veine de charbon A n'est pas forcément celui qui exploite la veine de charbon B située 40 mètres plus bas. Il peut s'ensuivre des conflits interminables. C'est probablement de ces contentieux qu'est née la première volonté d'uniformisation : dans l'est du bassin du Borinage, les charbonnages se sont accordés pour dresser leurs plans en prenant un point de repère commun, le beffroi de Mons, une tour baroque de 87 mètres de hauteur située en plein cœur de la cité du Doudou.

Ce système sera progressivement étendu aux autres bassins houillers wallons, sous l'impulsion donnée par la confection d'une carte générale des mines de Belgique dans le dernier quart du XIXe siècle, bien qu'il ait fallu attendre un arrêté royal de 1952 pour y soumettre complètement les houillères. Cela engendra un important travail d'adaptation des plans existants. On peut aussi constater que sur certains plans de surface et d'exploitation, figurent des quadrillages divisant les terrains concédés en carrés, comme les méridiens et les parallèles qui divisent notre planète. Chaque carré, mesurant 10 cm de côté, représente une superficie de 100 mètres sur 100. Dès 1841, dans le Hainaut toujours, on quadrille les plans de surface et des travaux à partir d'un point immuable de la concession. La pratique sera adoptée également ailleurs et l'on choisit régulièrement le puits d'extraction principal comme repère d'origine. C'est l'arrêté royal de 1952 (encore lui) qui uniformisera le carroyage à partir du beffroi de Mons pour tous les bassins de Wallonie. La même logique sera appliquée aux cotes de niveau, d'abord calculées par rapport à un point de référence d'une concession (l'orifice d'un puits par exemple) puis rapportées au niveau de la mer à Ostende.

Quant à l'orientation des plans, par convention, on situe souvent le nord en haut, le sud en bas, l'ouest à gauche et l'est à droite, en tout cas pour les plans de surface et les projections horizontales. Encore que le nord indiqué par la boussole est le

## Les plans de mine

nord magnétique et non le nord cartographique. Il y avait donc une conversion des données à réaliser, ce qui n'a pas manqué de donner des maux de tête aux ingénieurs de l'époque et à nos contemporains pour « caler » ces plans sur des cartes plus récentes.

Dans le bassin de Campine par contre, les charbonnages ont appliqué d'autres règles, imposées après la première guerre mondiale. Non seulement les plans ont pu être dressés à une échelle plus grande (1/2.500e au lieu de 1/1.000e en Wallonie) mais l'origine de leurs coordonnées sont celles servant à la cartographie militaire, soit un point situé à proximité de Monceau et de Goutroux.

### Les registres d'avancement

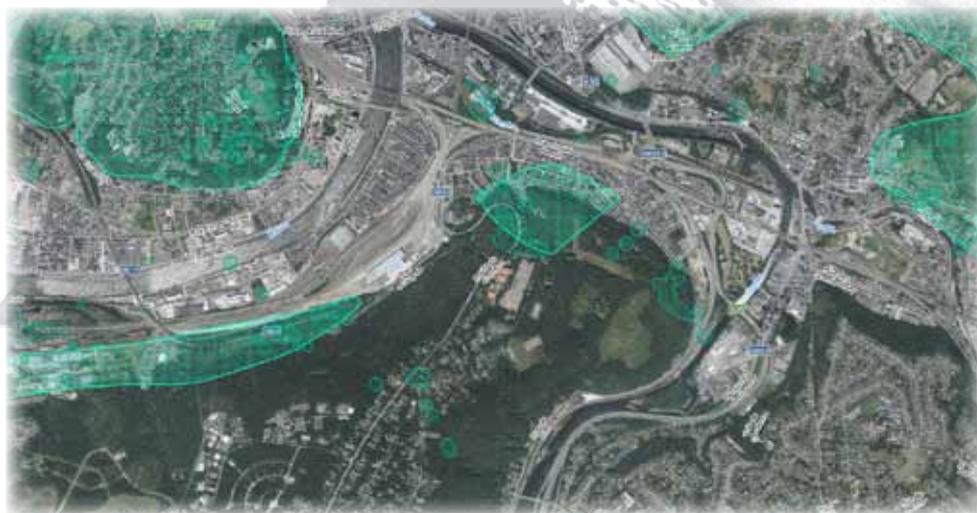
En plus de la tenue des plans, les exploitants sont astreints à l'administration d'un registre, un cahier où est consigné le récit des travaux servant en quelque sorte de guide d'une exploitation. Les exploitants y mentionnent tous les événements survenus durant la progression des travaux (dates d'ouverture, de reprise ou d'abandon des chantiers, allure du gisement, difficultés particulières rencontrées pour l'aérage ou l'épuisement, etc.). Y sont également inscrits et conservés tous les levés faits dans la mine et rapportés sur les carnets des géomètres. Son intérêt est de pouvoir livrer en tout temps les renseignements permettant de reconstituer un plan si la minute venait à se perdre, les données que le plan ne peut porter et qu'il est utile de connaître, et faire apparaître les imperfections d'un plan ou les erreurs commises dans le report des levés. Avec le temps, les charbonnages tiendront un registre pour chaque couche exploitée.

### Les plans de nos jours

A quoi bon conserver des plans et leurs informations portant sur des activités aujourd'hui disparues ? Si les chevalements ont effectivement été rasés en grand nombre de nos horizons, la gestion du passif minier, qu'on appelle aussi l'après-mine, constitue un enjeu dont le grand public n'est pas toujours conscient.

Sur base de l'important travail mené ces vingt dernières années par la Cellule Sous-sol de la Région wallonne avec la collaboration de partenaires privés et publics, une cartographie très fine des zones d'influence et des ouvrages miniers a permis de recenser 15.000 puits de mines (et en estimer plus de 50.000), 5.000 carrières souterraines et 3.000 exploitations de fer !

Cela donne une idée de l'importance de pouvoir localiser ces travaux, par exemple dans le cadre de nouveaux projets immobiliers, compte tenu de la densité de la population le long du sillon Sambre-et-Meuse, siège des bassins houillers, et de la pression immobilière qui peut en résulter.



Capture d'écran du portail WalOnMap avec couche identifiant les zones minières ainsi que la présence (avérée ou supposée) de puits de mines

Grâce à ces outils de géolocalisation, disponibles en ligne pour le grand public sur WalOnMap, le géoportail de Wallonie (<http://geoportail.wallonie.be/home.html>), l'Administration peut exercer plus efficacement ses missions de surveillance, émettre des avis au sujet de certaines implantations, mener une politique de sécurisation des ouvrages, notamment par l'établissement d'une zone dite *non aedificandi* autour de l'axe des puits.

Les plans de mines n'ont donc pas fini de faire parler d'eux !

**Bruno Guidolin**

## Le géoparc minier de Sardaigne

Le parc géominier de Sardaigne, reconnu par l'Unesco depuis 2007, fait partie du réseau mondial des géoparcs. Il met en valeur les spécificités géologiques de ce territoire, réparti en huit aires géographiques, et également un important patrimoine industriel et archéologique témoin de l'activité minière qui a émaillé l'histoire de cette région durant huit millénaires !

L'histoire commence vraisemblablement autour du VI<sup>ème</sup> millénaire avant JC sur le mont Arci, au centre de l'île, avec l'extraction de l'obsidienne, une roche volcanique vitreuse riche en silice. Les techniques et le savoir en matière de métallurgie sont importés autour du 3<sup>ème</sup> millénaire avant JC, et la technologie minière se développe à cette même époque, donnant à la civilisation nuragique un niveau avancé de technologie. De nombreux nuraghes subsistent encore aujourd'hui, disséminés sur le territoire, le plus célèbre étant le nuraghe Su Nuraxi, classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1996, témoin majeur de cette civilisation à l'âge du bronze.



Nuraghe de Su Nuraxi

Les richesses minières sont ensuite exploitées par les Phéniciens, puis les Carthaginois, puis les Romains. On extrait notamment de l'argent et du plomb, dans les régions de l'Iglesiente et du Sarrabus. L'exploitation diminue ensuite fortement jusqu'au Moyen-Age, où elle connaît un nouvel essor.

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, on dénombre 59 mines, principalement de plomb, de fer, de cuivre, d'argent et d'antimoine.

A partir de 1865, le zinc s'ajoutera à la liste des minerais extraits, suite à la découverte de calamine à Buggerru.



Centrale électrique de la mine de Buggerru

L'île est alors de plus en plus « colonisée » par des sociétés minières venues de l'extérieur. Parmi elles, la société « Vieille Montagne », active à Porto Flavia. La majeure partie de l'activité minière est concentrée au sud-ouest de la Sardaigne dans la région Sulcis-Iglesiente.



Mine de Nuraxi Figus



Mine de Serbariu

C'est dans la région du Sulcis que sera découvert en 1936 un important bassin houiller, qui généra la création de plusieurs sièges d'exploitation, dont la Grande Mine de Serbariu, devenue aujourd'hui le Centre italien de la culture du charbon, et celle de Nuraxi Figus, célèbre par la grève des mineurs qui s'y déroula en 2012. Elle fut la dernière mine de charbon en activité en Italie. Elle ferma ses portes il y a peu, en 2018.

## Sites Unesco



Grand place de Carbonia

Cette découverte du charbon, dont le régime fasciste de l'époque avait grand besoin, généra également la création de cités nouvelles, dont la ville de Carbonia, érigée à l'instigation de Mussolini entre 1937 et 1942. C'est la dernière ville qui a été créée en Italie. Sa structure géométrique et l'austérité des formes architecturales, encore bien visibles aujourd'hui, rappellent les fondements d'un régime où l'individu s'efface au profit de la collectivité

La crise minière qu'a connu l'Europe dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> n'a pas épargné l'île. De très nombreux sites miniers à l'abandon jalonnent aujourd'hui le paysage sardois. Des associations essaient de redonner vie à un certain nombre d'entre eux. Epinglons notamment la mine de zinc et de plomb de Nebida, dont les ruines de l'imposante laverie donnent sur la mer ; Porto Flavia, port suspendu créé par la Vieille Montagne, au beau milieu d'une paroi rocheuse, pour permettre le chargement de minerai dans les bateaux; la mine de Masua, dont les produits étaient évacués par Porto Flavia ; Buggerru avec sa centrale électrique, sa galerie Henry et son musée du mineur ; et un peu plus au nord la cité « fantôme » de Montevecchio, désertée de la plupart de ses habitants depuis la fermeture de la mine du même nom.



Lavoir de la mine de Nebida



Mine de Montevecchio



Village « fantôme » près de Montevecchio

Deux musées sont à mentionner également à Iglesias, capitale de ce territoire, le musée d'Art minier, hébergé dans une ancienne école des mines, l'institut minier Georgio Asproni, et le musée des Machines.

**Jacques Crul**

## In Memoriam



■ Nous avons appris le décès, le 16 septembre dernier, de Johan Hientjes, qui a été guide dans notre institution pendant 14 années et qui avait fait l'objet d'un Focus dans la newsletter n°24.

Johan est né et a grandi dans une famille de mineurs à Brunssum aux Pays-Bas. Il n'est dès lors pas étonnant qu'il soit devenu mineur à son tour. Il était particulièrement fier de sa carrière passée dans les mines aux Pays-Bas (Emma), en Allemagne et en Belgique (Waterschei), au point de décider après sa pension en 2004 de devenir guide à Blegny-Mine. Des problèmes de silicose et le chagrin causé par la perte de son fils Rob, décédé après une longue maladie, ont eu raison de ses forces.

Il laissera le souvenir d'une personne compétente, enthousiaste et toujours joviale. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse et à toute sa famille.

## Quoi de neuf ?

### ■ Nouveau Président

L'Assemblée Générale extraordinaire de notre asbl, qui s'est tenue le 24 septembre, et la réunion du Conseil d'Administration qui a suivi, ont généré des changements importants dans la composition de notre asbl.

Elles ont officialisé le départ de Monsieur Abel Desmit, membre de l'asbl depuis 1994 et Président depuis le 10 août 2007, qui devient Président honoraire.

Elles ont également acté le départ de Monsieur Christian Petry, retraité depuis le 31 juillet 2019 (voir newsletter précédente), le retour de Monsieur Jean-Claude Meurens comme administrateur, et l'arrivée de Monsieur Marc Bolland, qui devient le nouveau Président de l'asbl.

Monsieur Abel Desmit a été mis à l'honneur et remercié pour tout le travail accompli à Blegny-Mine le jeudi 03 octobre en présence des membres de l'asbl et du personnel.



### ■ Nouveaux collaborateurs

Deux nouveaux collaborateurs ont rejoint notre institution, à savoir Madame Corinne Chavanne, de Saint-Remy, qui intègre l'équipe d'animation, et Monsieur Jérémie Hellin, d'Argenteau, qui vient combler un poste vacant au sein du service «accueil».



### ■ Couple d'oies

Le vendredi 27 septembre, la Confrérie de la Délicieuse Oie du Gay Savoir en Bien Mangier de Visé a fait don d'un couple d'oies, symbolisant la confrérie et la ville de Visé, qui a trouvé asile dans notre parc animalier. Merci à Paul Delepine et à toute la confrérie pour ce geste d'amitié.

## Dons/Acquisition

### ■ Don de documents du Cercle historique de Fléron

Le 20 septembre, le Cercle historique de Fléron nous a gratifié du don d'un ensemble de documents relatifs aux mines. Ce cercle a été fondé avant 1960 par des personnes occupées au charbonnage de Wérister et de José et les collections données proviennent de ces houillères. Un grand merci au CHFléron et plus particulièrement à Madame Micheline Demars-Housset (secrétaire) et à Monsieur Daniel Lambert pour ce geste qui les honore.

### ■ Don de Raffaele Gentile

Au mois d'octobre, nous avons reçu deux articles en don de Monsieur Raffaele Gentile du Centre social italien de Rocourt : l'un consacré à Oreste Mattiello, immigré italien arrivé en Belgique en 1948 pour y travailler, connu pour les œuvres d'ébénisterie qu'il a réalisées (surtout religieuses), et l'autre retraçant la carrière de l'auteur dans les mines belges.

### ■ Don d'un collier de cheval

Madame Micheline Dirix nous a fait don d'un collier de cheval de mine, pièce qu'elle avait reçue d'amis liégeois à la fin des années 1960, et qui viendrait vraisemblablement d'un charbonnage wandrien. Merci à elle pour ce don, ainsi qu'à Monsieur Alain Forti du Bois du Cazier, grâce à qui nous avons eu ce contact.



### ■ Acquisition d'un livre

Monsieur Henri Cowez, de l'Amicale des Mineurs des charbonnages de Wallonie, nous a fait don d'un livre intitulé «Mineurs des Cévennes» de Fabrice Sugier.

### ■ Acquisition d'une assiette

Par l'intermédiaire de Monsieur Jean-Pierre Lensen, du musée archéologique de Visé, notre musée a fait l'acquisition d'une assiette décorée par le Lixhois Jean Cambresier sur le thème de «Li Houyeû», faisant partie d'une série consacrée au poète wallon Nicolas Defrecheux (1825-1874).

### ■ Don de mobilier

Le Commissariat Général au Tourisme a transféré vers notre institution du mobilier lui appartenant provenant du château d'Herbeumont, destiné à équiper un futur local de classe qui sera réalisé cet hiver dans une des salles du Puits-Marie, afin d'accueillir des animations pédagogiques.

## Nous étions présents

■ **Le vendredi 23 août**, une délégation de Blegny-Mine composée de Jacques Crul, Bruno Guidolin, Lucien Périlleux, Raoul Desmit et Christian Levaux, a pu découvrir la mine de Vedrin, près de Namur, ancienne mine de pyrite utilisée aujourd'hui comme captage d'eau pour alimenter la région de Bruxelles-capitale en eau potable. Vedrin et Blegny-Mine sont actuellement les deux seules mines encore en activité en Région wallonne sous le régime du Code des Mines. Bien que confrontée aux normes actuelles en matière de sécurité des installations, la mine de Vedrin a pu conserver intact un patrimoine industriel important, tant en matière d'installations minières que de traitement des eaux.



La délégation y a été aimablement accueillie et guidée par Monsieur Philippe Elias. Pour l'anecdote, Monsieur Philippe Elias est un ancien capitaine du bateau Comté de Dalhem, où il officiait dans les années 1980 !

Merci à lui et à toute l'équipe du site pour leur chaleureux accueil et pour les précieux échanges d'informations qui ont émaillé cette visite.



■ **Le vendredi 06 septembre**, notre directeur Jacques Crul a représenté notre asbl à l'inauguration des Journées du Patrimoine à Seneffe. Le thème de cette année était «Le patrimoine sur son 31», thème dans lequel Blegny-Mine s'est inscrit avec la manifestation Blegny-Mine en Fête (voir p.14).

■ **Le dimanche 08 septembre**, la Compagnie financière de Neufcour ouvrait ses portes dans le cadre des journées du patrimoine. 200 personnes ont ainsi pu visiter exceptionnellement les anciens bureaux du charbonnage de Wérister qui va faire prochainement l'objet d'aménagements (création d'un écoquartier). Blegny-Mine avait mis à disposition d'une animatrice du matériel pédagogique ainsi que de nombreuses photographies.

■ **Les jeudi 12 septembre et mardi 22 octobre**, notre bibliothécaire Bruno Guidolin a participé aux sessions du groupe de travail Thésaurus à Liège (CRMSF) et à Bruxelles (IRPA) dans le cadre du travail de préparation de l'inventaire wallon du patrimoine industriel.

■ **Le dimanche 29 septembre**, notre directeur-adjoint Geert Wouters et notre guide ancien mineur Michel Claus se sont rendus à Kayl, cité minière du sud du Grand-Duché de Luxembourg, où se tient tous les deux ans une journée internationale des mineurs. L'objectif était d'y rencontrer un maximum d'associations de mineurs dans la perspective de la journée internationale programmée à Blegny-Mine le 5 avril 2020 dans le cadre du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrêt de l'exploitation charbonnière et de la création de Blegny-Mine. Une dizaine d'associations venues de France, de Belgique, d'Allemagne et du Grand-Duché ont participé à cette 32<sup>ème</sup> édition.



■ **Le dimanche 06 octobre**, notre directeur Jacques Crul a participé à la remise des maillots à l'équipe fanion du club de football voisin la Royale Entente blegnytoise, qui arbore une publicité pour notre institution sur ses maillots.



■ **Le lundi 07 octobre**, plusieurs membres de notre équipe ont participé à une après-midi de découverte du nouveau musée de la Vieille-Montagne à La Calamine. Cette journée s'inscrivait dans le cadre des échanges entre membres du personnel des Musées industriels de l'Euregio Meuse-Rhin, association actuellement présidée par notre directeur Jacques Crul. Merci à Céline Ruess et à ses collaborateurs pour l'aimable accueil qui nous a été réservé.

## Nous étions présents

■ **Le mercredi 09 octobre**, notre bibliothécaire Bruno Guidolin, Jean-Jacques Lorquet, l'un de nos guides, et Hubert Hedebouw, auteur du blog HachHach, ont visité, à l'invitation du propriétaire des lieux, l'œil de la xhorre Nopis (ou Noppis) débouchant à Oupeye. Mentionnée dans l'ouvrage de feu Toussaint Pirotte, « Petite histoire des charbonnages d'Oupeye » (paru aux éditions Comté de Dalhem en 2007 et aujourd'hui épuisé), cette galerie d'écoulement creusée dès le XVII<sup>e</sup> siècle épuisait les eaux de la concession de Bicquet-Gorée. Les derniers mètres de ce conduit de près de 6 kilomètres de long paraissent bien préservés et la qualité de l'eau qui s'en dégage est remarquable. De quoi nourrir de beaux projets dans l'esprit de l'heureux propriétaire.



■ **Le mercredi 16 octobre**, notre directeur adjoint Geert Wouters et notre responsable commercial Pierre Servais ont participé à La Roche en Ardenne au 31<sup>ème</sup> colloque d'Automne de l'asbl Attractions et Tourisme, qui fédère la grande majorité des attractions et musées de Wallonie et de Bruxelles.

■ **Le samedi 19 octobre**, notre hôtesse Danielle Wiczorek était présente avec un stand présentant notre offre pédagogique lors de la journée destinée aux enseignants des écoles catholiques de la province d'Anvers qui s'est déroulée au Flanders Beurs à Anvers. Quelque 600 personnes ont participé à ce salon, dont de nombreux enseignants qui viennent régulièrement à Blegny-Mine en visite avec leur classe.

■ **Le mercredi 23 octobre**, notre bibliothécaire Bruno Guidolin a suivi une formation relative au règlement général de protection des données (RGPD en abrégé) appliqué aux archives, organisée par l'Association des archivistes francophones de Belgique.

## Ils nous ont rendu visite

■ **Le mardi 10 septembre**, la société de communication «la Boîte à Com» de Dison a réalisé pour le compte de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège une vidéo sur les activités régulières proposées sur notre site. Un tournage similaire a également eu lieu sur le bateau Le Pays de Liège. Les vidéos, destinées à des activités promotionnelles, seront prochainement visibles sur nos pages facebook.

■ **Le mercredi 11 septembre**, Monsieur Frédéric Bastien, présentateur de l'émission Weekend sur Bel Rtl, est venu enregistrer une séquence de son émission qui a été diffusée le samedi 14 septembre sur les ondes. Il a été accompagné par notre responsable des guides Maryline Polain. Retrouvez l'émission sur notre page facebook via l'onglet vidéo <https://www.facebook.com/pg/BlegnyMine/videos>.



Maryline Polain  
en compagnie de Frédéric Bastien

## Ils nous ont rendu visite

■ **Le mercredi 11 septembre également**, le cameraman Admel Thomas est venu tourner des capsules promotionnelles de Blegny-Mine, tout comme il l'a fait durant la même semaine pour les autres sites miniers majeurs de Wallonie. Ces capsules sont destinées au site internet World Heritage Journeys réalisé par le National Geographic pour compte de l'Unesco et de l'Union européenne, faisant la promotion des sites européens reconnus comme patrimoine mondial par l'Unesco. La vidéo est disponible sur <https://visitworldheritage.com/walloniamines>.

■ **Le jeudi 19 septembre**, le bureau de Wallonie Bruxelles Tourisme de Milan, emmené par sa responsable Silvia Lenzi, et par le chef de bureau Trade Olivier Neys, nous a rendu visite dans le cadre d'un Eductour avec une quinzaine de tour opérateurs italiens. Ils sont descendus dans la mine en compagnie de notre guide Giancarlo Erbi.



■ **Le vendredi 27 septembre**, nous avons accueilli en visite Monsieur Philippe Brandt, Ambassadeur de Suisse en Belgique, accompagné de Monsieur Christophe Romy, Consul, de Madame Florence Roth, Consule honoraire, et du personnel de l'Ambassade.

■ **Le samedi 28 septembre**, nos collègues français du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement «Chaîne des Terrils» de Loos-en-Gohelle, près de Lens dans les Hauts de France, nous ont rendu une visite bien sympathique. Le site de Loos-en-Gohelle et plus spécifiquement le siège 11/19, fait partie des sites préservés dans le cadre de la reconnaissance comme patrimoine mondial de l'UNESCO du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Ce CPIE, créé en 1989, fut pionnier en matière de mise en évidence de la richesse des terrils sur le plan de la biodiversité et de ce qu'ils peuvent nous apprendre sur l'implantation de la vie sur terre.

[www.chainedesterrils.eu](http://www.chainedesterrils.eu)



■ **Le vendredi 04 octobre**, une délégation du réseau allemand Montanhistorik qui participait au 22<sup>ème</sup> Workshop international «Bergbau & Montanhistorik» à Prüm, a découvert notre site en compagnie de notre guide germanophone Krista Dujardin.

■ **Le samedi 05 octobre**, nous avons eu le plaisir d'accueillir, par l'intermédiaire de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, la bloggeuse francilienne Mathilde Jégoux, globe-trotteuse et passionnée de photographie. Elle anime depuis 2013 le blog «voyagerenphotos.com» et s'adresse à tous ceux qui cherchent des idées et des conseils pratiques pour organiser leurs vacances.

## Ils nous ont rendu visite

■ **Le mardi 08 octobre**, quelque 35 personnes membres du personnel de l'Office du Tourisme des Fourons, avec lequel nous collaborons régulièrement, ou propriétaires de gîtes et hôtels de ce territoire, sont venus découvrir notre mine en compagnie de notre guide néerlandophone José Garcia-Paz.



■ **Du mardi 15 au jeudi 17 octobre**, nous avons accueilli une délégation de trois anciens mineurs et d'un historien polonais, dans le cadre de l'accord de coopération Wallonie-Pologne 2017-2019. Ce séjour faisait suite à celui qui a été organisé pour cinq de nos guides à Zabrze en Silésie en janvier 2019 (voir newsletter n°41). Les invités ont pu découvrir tout le fonctionnement du site de Blegny-Mine, où ils ont été particulièrement impressionnés par les installations en surface. Après une petite visite de Liège, ils se sont également rendus au Bois du Cazier à Marcinelle, où ils ont été aimablement accueillis par Monsieur Alain Forti, conservateur, et ont fait un bref passage par C-Mine à Waterschei, où les attendaient nos collègues néerlandophones Leen Roels et Leen Gos, de la cellule Mijnergoed.

■ **Le vendredi 18 octobre**, notre responsable de sécurité Lucien Périlleux a reçu Monsieur Robin Kersten, doctorant à Cos Sys-Lab à l'Université d'Anvers, dans le cadre d'une recherche sur le développement d'un logiciel capable de réaliser des photos 2D ou 3D dans des environnements difficiles (par exemple en raison de présence de poussières, de gaz, par faible luminosité,...). Ces photos se baseraient sur des mesures de bruits et notamment d'ultrasons. Le souhait de Monsieur Kersten serait de pouvoir utiliser nos galeries pour y effectuer des essais et des réglages.

## Au fil des jours

■ **Le dimanche 08 septembre**, Blegny-Mine s'est inscrit dans le thème des 31<sup>èmes</sup> Journées du Patrimoine «Le Patrimoine sur son 31» en organisant la traditionnelle journée multiculturelle «Blegny-Mine en Fête». Cette manifestation a permis de mettre à l'honneur plusieurs communautés issues de l'immigration minière à travers leur folklore et leur gastronomie. Durant toute la journée, les spectateurs ont pu déguster des produits de bouche et assister à des représentations folkloriques provenant des communautés portugaise, polonaise, grecque, marocaine et hongroise.



■ **Le samedi 21 septembre**, la société Farnell, fabricante de composants électroniques à Gâce-Hollogne, a choisi Blegny-Mine pour organiser sa journée des familles. Une visite de la mine, une balade en train touristique et un repas étaient au menu des quelque 130 participants.



■ **Le dimanche 22 septembre**, le Club Royal du Schnauzer et du Pinscher ASBL a organisé dans nos halls techniques la 16<sup>ème</sup> édition de sa « Spéciale de race Schnauzer et Pinscher », qui a accueilli 142 chiens et plus de 180 personnes sur la journée.

■ **Les samedi 05 et dimanche 06 octobre**, le club de marche «Mortier c'est l' pied» a organisé la 19<sup>ème</sup> édition de sa marche populaire, qui a attiré 2252 marcheurs malgré une météo exécrable le dimanche. L'année

prochaine, le club fêtera ses 20 ans. Un programme spécial sera mis sur pied les 3 et 4 octobre avec notamment un passage dans la mine pour ceux qui choisissent les plus longues distances et des navettes vers l'Abbaye du Val Dieu pour les autres.



■ **Le dimanche 13 octobre**, les Ateliers de mécanique générale Cerfontaine, de Pepinster, ont organisé leur journée familiale sur notre site, où un barbecue, une visite de la mine et un goûter ont été proposés aux 89 participants.



■ **Le vendredi 18 octobre**, une pluie diluvienne s'était malheureusement invitée pour perturber l'organisation de la journée annuelle «Je cours pour ma forme», destinée aux enfants des écoles primaires de l'entité. Une partie des courses prévues dans le site et autour du terril a dû être annulée.



■ **Les samedi 19 et dimanche 20 octobre**, le club de danse local R&B Boogie Dance a utilisé notre salle polyvalente pour y organiser un stage de boggie-woggie et de swing, ponctué par une soirée dansante le samedi. Environ 150 danseurs ont été recensés au cours du festival.



■ **Le vendredi 25 octobre**, l'artiste liégeois Santo Barracato a choisi notre musée du Puits-Marie pour présenter son nouvel album «J'vis qu'à moitié». Entre les deux parties du concert, le public a pu bénéficier d'une visite guidée du musée. Le succès populaire fut quelque peu mitigé, mais cette manifestation a permis de dévoiler les belles potentialités de ce lieu, unanimement soulignées par les participants ravis de leur soirée.



# L'AGENDA DES PROCHAINS MOIS

## ■ Samedi 30 novembre : Fête de la Sainte-Barbe et 75<sup>ème</sup> Chapitre de la Confrérie des Maïsses Houyeûs dè Pays d'Lîdje

Messe à 10h, célébrée par le Chanoine Bodeson et chantée par la chorale «Les sî klokîs» de Blegny. Intronisations dans la mine de 11h00 à 13h00, suivies du banquet de la Sainte-Barbe (sur invitation).

## ■ Samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre : Exposition du Cercle cunicole de Blegny et environs

Exposition de lapins et de cobayes organisée par le Cercle cunicole de Blegny et environs.

Horaires : Samedi de 15h30 à 23h00 - Dimanche de 10h00 à 18h00.

Entrée : 2,00 € - Infos : Madame Yvette Fontaine - +32 (0)4/377 63 28 - hulstlander@gmail.com

## ■ Dimanche 08 décembre : Tartiflette à la brasserie «Le Puits Sans Faim»

Moment convivial autour d'une tartiflette et concours du pull de Noël le plus original.

A partir de 12h. 16 €, un verre de vin compris. Réservations : Blegny-Mine - 04/387.43.43 - domaine@blegnymine.be

## ■ Dimanche 19 janvier : Wiener Soirée

Dîner-concert dès 11h30 dans la salle polyvalente de Blegny-Mine, au profit du Télévie.

Réservations : Francis Damoiseau : 04/387 50 56 - 0494/03 14 46 - televie.blegny@outlook.com

Une organisation de Blegny-Move avec le soutien de l'Administration communale de Blegny, du service Jeunesse de la Province de Liège et de Blegny-Mine.

## ■ Samedi 25 janvier : 51<sup>ème</sup> chapitre de la confrérie Tchanchès

Dans la salle polyvalente.

Infos : rue des Houlpays, 58 - 4020 Jupille-sur-Meuse - 0474 900 664 - secretariat@confrerie-tchanches.be

## ■ Dimanche 26 janvier : Exposition philatélique

Dans les halls techniques.

Infos : M. Fautré - 0475 90 63 21

## ■ Du vendredi 06 au dimanche 08 mars : 23<sup>ème</sup> Salon du Vin

51 vigneronnes issus de 18 régions viticoles de France proposeront leurs produits à la dégustation et à la vente. 300 vins à déguster, 11 stands de produits de bouche. Invité d'honneur : Office de Tourisme du Pays de Mormal

Horaire : Vendredi 06/03 de 14h à 22h - Samedi 07/03 de 11h à 21h - Dimanche 08/03 de 10h à 19h.

Entrée : 8,00 €, verre INAO et programme offerts.

Infos : Georges Etienne - 0475/51 48 13 - georgesetienne2@gmail.com - www.vinblegnymine.be

Une organisation des Oeuvres scolaires communales de Saint-Remy en collaboration avec les confréries des «Peûres di Sint R'Mèy» et des «Maïsses Houyeûs dè Pays d'Lîdje», avec les soutiens de la Wallonie, de la Province de Liège, de l'Administration communale de Blegny, de Blegny-Mine et de l'Unité Scoute 12 BM de Blegny.

Blegny-Mine a 40 ans en 2020 !

Dates à retenir :

- \* 31 mars : cérémonies officielles
- \* 04 avril : chapitre exceptionnel de la confrérie des Maïsses Houyeûs dè Pays d'Lîdje
- \* 05 avril : rassemblement international de mineurs
- \* 18 juillet : La nuit des terrils
- \* 16 août : Blegny-Mine en fête
- \* 23 août : journée annuelle des confréries gastronomiques de Wallonie et Bruxelles
- \* 27 septembre : journée dans le cadre des fêtes de Wallonie
- \* 17 et 18 octobre : 1<sup>er</sup> salon de l'énergie

Vous retrouverez toutes nos manifestations sur : [www.blegnymine.be](http://www.blegnymine.be)